



Responsabilité de l'exploitant

Le 29 mars, Global Security Process organise à Roissy un Forum européen sur la sécurité et la sûreté notamment dans l'organisation générales des infrastructures générant des flux. Au centre des débats : les directeurs de la sécurité, le partage de la responsabilité

entre l'infrastructure et l'Etat, les obligations réglementaires... Me Daoud, avocat associé au Cabinet Vigo, animera pour sa part une conférence sur « La responsabilité des exploitants ». (Programme sur globalsecurityprocess.com). ■